



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 23/04/2019 DE SOUTIEN AUX MOUVEMENTS SOCIAUX

Suite aux peines de Travaux d'intérêt Général prononcées à l'encontre des trois camarades Gilets Jaunes ayant participé à la mobilisation du 19 Mars 2019, journée de mobilisation nationale interprofessionnelle, suite à la verbalisation des musicien-nes du Choeur de l'Art mais Rouge le 6 Avril, suite à l'interdiction de manifester dans le centre ville de Caen ces derniers samedis, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires dénonce ces condamnations, la criminalisation du mouvement social, et les atteintes graves au droit de manifester et de s'opposer à la politique du gouvernement.

Le mouvement des gilets jaunes réclame plus de justice sociale, plus de justice fiscale avec comme mot d'ordre « fin du mois, fin du monde, même combat ». Cette revendication est partagée par l'intersyndicale.

Le gouvernement reste sourd face à ce mouvement social inédit. La seule réponse est la stratégie de la tension, une féroce répression, en jouant sur la peur et multipliant les provocations irresponsables, à l'image de la répression policière lors de la XX^{ème} journée d'action sur Caen où les gaz lacrymogènes se sont abattus en nombre sur les manifestantes et manifestants.

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires apporte son soutien aux revendications sociales portées par le mouvement des « gilets jaunes » et appelle à la généralisation des luttes contre les mesures libérales extrémistes et pour la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Seule l'unité permettra de mettre un coup d'arrêt à la casse orchestrée par Macron et son monde (réforme de la fonction publique, de l'assurance chômage, des retraites, des lycées, de la loi Blanquer, etc.), afin d'obtenir un niveau de vie décent (augmentation des salaires, des retraites, des pensions et des minimas sociaux.)

Pour cela, nous devons être nombreuses et nombreux à nous mobiliser et à manifester le 1^{er} Mai prochain, comme les samedis et comme sur toutes les dates de mobilisations à venir. La mobilisation doit être partout la plus large possible.

Afin de répondre à la répression qui s'abat sur le mouvement des Gilets Jaunes, notamment sur Caen, et plus largement sur celles et ceux qui résistent, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires met en place une caisse de solidarité pour les victimes de cette répression.

Toute personne ou organisation voulant participer à la caisse de solidarité de l'intersyndicale peut le faire en envoyant un don par chèque à l'adresse suivante : *Solidaires, 12 Colonel Rémy, 14000 Caen*, ou auprès de la CGT, de FO, ou de la FSU, à l'ordre de : *Solidaires Calvados Caisse de Solidarité Intersyndicale*. Les fonds récoltés serviront à participer aux frais de procédure judiciaire.

**Les représentants des organisations syndicales
CGT, FO, FSU et Solidaires du Calvados**